



INTERPELLATION

Auteur AdG/LA, par Blaise CARRON

Objet Décharges de type D, Le Chablais n'en veut plus ! Pour une gestion plus rationnelle, coopérative et efficace de ce type de déchets

Date 09/03/2020

Numéro 2020.03.048

Les décharges de type D accueillent essentiellement des mâchefers ou scories, qui sont les résidus de l'incinération des déchets urbains. L'exposition aux métaux lourds contenus dans les déchets de type D peut entraîner des conséquences néfastes sur la santé physique et psychique de la population. Par ailleurs aux vues des connaissances actuelles, nous ne pouvons exclure qu'une contamination du sol, de l'eau et/ou de l'air liée au stockage des déchets de type D ne pourrait survenir dans les années à venir.

A ce jour le Chablais a déjà accueilli deux décharges de type D sur son territoire où sont entreposées notamment les mâchefers de l'usine de l'Uto de Sion et ceux de la Satom de Monthey. Une de ces décharges est située à Ollon dans le canton de Vaud et l'autre au Bouveret.

Par ailleurs un nouveau lieu de stockage pouvant accueillir plus de 2 millions de m3 de déchets de type D est prévu à l'horizon 2037 sur le territoire des communes de Monthey et Massongex !

En ayant déjà deux décharges de type D sur son territoire, le Chablais a contribué largement à l'effort de solidarité dont chaque région doit faire preuve. C'est pourquoi une pétition en cours dans le Chablais pour s'opposer à ce nouveau lieu de stockage, rencontre actuellement un vif succès.

Des solutions alternatives doivent être trouvées et elles existent. En effet le Valais n'est pas le seul canton à être confronté à la problématique de la gestion de ce type de déchets.

Suite à une forte mobilisation populaire, relayée par le monde politique, le canton de Genève a renoncé à créer une nouvelle décharge et en appelle à une collaboration intercantonale afin de trouver des solutions industrielles permettant une valorisation des mâchefers d'au moins 80% (<https://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/La-perspective-d-une-nouvelle-decharge-pour-les-m-chefers-s-eloigne-21726314>).

Dans le canton de Vaud, trois acteurs importants de la filière de la gestion des déchets, ont présenté récemment un ambitieux projet ayant pour objectif de réduire de moitié le volume des scories (<https://www.24heures.ch/vaud-regions/centre-reduire-moitie-volume-cendres-tridel/story/14897617>).

Conclusion

Sur la base de ces constats, nous interpellons de Conseil d'Etat en lui soumettant les demandes suivantes :

- Pour éviter qu'une décharge de type D supplémentaire soit implantée dans le Chablais, la décharge de trop, et démontrer ainsi qu'il est à l'écoute des préoccupations légitimes de la population de cette partie du canton, le Conseil d'Etat n'envisage-t-il pas de répondre favorablement à la proposition de collaboration intercantonale proposée par Genève ? Partant du principe qu'une mutualisation des ressources permettrait de dégager plus de moyens pour développer la filière de la revalorisation de ce type de déchets ?

- Dans le même ordre d'idée, le Canton envisage-t-il une collaboration avec le projet vaudois à l'étude afin que celui-ci prenne aussi en charge les scories de l'Uto et de la Satom ? Ceci d'autant plus que, contrairement au futur site montheysan, les déchets du projet vaudois devraient pouvoir être acheminés par le train.

- Aux vues de l'intérêt financier intéressant que représente la gestion des déchets de type D, à moyen terme, le canton envisage-t-il que leur gestion soit assumée par des entités publiques ou parapubliques comme le sont les usines d'incinération de la Satom et de l'Uto ?

Il est à noter que des députés socialistes du Chablais vaudois interviennent eux aussi auprès de leur Conseil d'Etat pour éviter l'implantation d'une décharge de type D supplémentaire dans le Chablais.